



UNION **S**YNDICALE **P**ROFESSIONNELLE DES **P**OLICIERS **M**UNICIPAUX
Depuis 1970 : Le 1er syndicat leader de police municipale

COMMUNIQUE

COVID19- RESPONSABILITE PENALE DES MAIRES

Vous êtes nombreux en cette période de crise sanitaire à craindre pour votre santé et pour celles des vôtres, vos plaintes sont plus que légitimes et je vous demande dès maintenant de constituer, au moyen de recueil des preuves, des dossiers nous permettant,

d'introduire des recours devant la justice pénale contre les maires n'ayant pas pris les mesures nécessaires pour vous protéger contre cette pandémie,

Dès à présents,

- gardez toutes traces des notes de services ou des bulletins de services vous donnant instruction d'aller au contact avec la population sans protection(masque, gants, gel, etc...),
- dénoncez par rapport auprès de votre hiérarchie tout manque de moyens,
- remplissez les registres de sécurité santé au travail et gardez en copie également.

Notre avocat est tout à fait disposé à introduire tous les recours nécessaires pour dénoncer ce scandale et faire valoir vos droits,

NOUS GARANTIRONS AVEC FORCE L'ANONYMAT DES PERSONNES LE DESIRANT ,

Nous avons besoin de vous, nous tenons là une occasion exceptionnelle d'engager la responsabilité pénale de tous ces incompetents qui vous envoient consciemment à l'abattoir,

Mesdames, Messieurs, Adhérents ou pas, Délégués USPPM ou pas, le moment est venu de se retrousser un minimum les manches,

VOS ACTIONS SONT NOS ACTIONS

Le Président National de l'USPPM Grégory VALETTE